

VASILIU Anca
Collège A 1 : Directeurs de recherche
Section 35 : Sciences philosophiques et philologiques, sciences de l'art

Elections 2016 : Comité national pour la Recherche scientifique
Liste « Qualité de la science française »

Profession de foi

L'avenir de la recherche dans le domaine des Humanités se joue en ce moment où le savoir et la culture sont plus que jamais menacés. Le CNRS doit continuer à tenir son rôle principal de lieu d'exploration, de création et de sauvegarde du patrimoine culturel. Dans ce contexte, les élections au Comité national de cette année sont de la plus haute importance. Les risques de démantèlement de cette structure unique et polyvalente de la recherche française, avec toutes les conséquences négatives que cela aurait pour l'avenir de la recherche, pour la carrière des chercheurs et pour le recrutement de la nouvelle génération ne sont pas écartés, loin de là. C'est pourquoi on ne peut accepter que le CNRS soit considéré une agence de moyens. La dynamique de la recherche française et la synergie entre ses différents acteurs, auxquelles Qualité pour la Science Française est particulièrement attachée, s'en trouveraient gravement affectées.

Dans l'état actuel deux tâches de première importance s'imposent aux organismes de décision du CNRS. Veiller à ce que la place des chercheurs du CNRS soit mieux valorisée et reconnue dans le paysage universitaire. Veiller à ce que le respect de la diversité de la recherche aille de pair avec la nécessité de renforcer les savoirs fondamentaux de nos disciplines.

Il appartient au Comité national de défendre toutes les missions du CNRS et de mettre en valeur l'apport de ses chercheurs. C'est pourquoi je me propose de solliciter un mandat au Comité national de la Recherche scientifique pour défendre cet objectif à travers les tâches d'évaluation et de recrutement, mais aussi de conseil et prospective qui reviennent au Comité national.

Ma participation à une commission d'expertise internationales (ERC) et à une commission nationale (CNL) m'a confirmée dans l'idée que seule une politique concertée autour de projets de grande qualité scientifique garantissait un rayonnement véritable et pouvait assurer la reconnaissance des valeurs spécifiques de la recherche française.

Si je suis élue, je m'engage :

1. À défendre la mission nationale du CNRS et de ses chercheurs.
2. À promouvoir l'égalité de la recherche et des chercheurs face aux dangers d'une recherche à deux vitesses, entre des laboratoires hyper-financés par les nouveaux instruments (Labex, Idex) et des laboratoires menacés de délaissement.
3. À respecter la juste répartition des postes dans la section 35, aux compétences très variées, et à défendre la place des disciplines fondamentales, dont seul le CNRS garantit aujourd'hui la pérennité.
4. À garantir la qualité scientifique et l'originalité des projets de recherche qui seront retenus, dans un esprit d'ouverture à toutes les disciplines et de défense de la recherche en langue française sur la scène internationale.

Je sollicite les suffrages de celles et ceux d'entre vous qui approuvent ces principes et m'engage à veiller à la qualité et à la diversité de la recherche en philosophie, langues et littératures, musicologie et art.